

LE CABINET

Caen, le 9 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE DANS UN VIDE GRENIER

Depuis 75 ans le sol de notre région porte toujours les stigmates du Débarquement. De nombreuses munitions non explosées sont encore enfouies et il n'est pas rare d'en découvrir en se promenant.

Pour le public, les commémorations du 75^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie sont souvent l'occasion de chercher à acquérir des objets et vestiges de ce conflit par détection ou encore auprès de collectionneurs ou amateurs, lors de foires aux greniers ou de ventes d'objets militaires sur internet.

Il faut rappeler toutefois quelques règles de prudence :

Dimanche 7 juillet 2019, au vide-grenier de Formigny, un particulier proposait sur son stand des détonateurs électriques de type Hercotube ou Atlas en très mauvais état, les mêmes engins utilisés par les américains lors des opérations de juin 1944. Ces détonateurs contiennent la plupart du temps de l'explosif et sont réputés très sensibles aux chocs, à la chaleur, la friction, la torsion, à l'électricité statique.

Ces munitions ne sont pas passées inaperçues auprès d'un démineur du centre interdépartemental de Caen qui se promenait alors en famille.

Devant le danger immédiat que représentaient ces détonateurs exposés en plein soleil et au milieu du public, le démineur a aussitôt pris les mesures de sécurité nécessaires pour mettre à l'abri ces munitions létales malgré leur ancienneté et ainsi éviter tout accident grave.

Le groupement de gendarmerie de Trévières et l'équipe d'astreinte du centre interdépartemental de déminage de Caen ont été dépêchés sur place pour retirer ces munitions.

Le collectionneur amateur de recherches par détection s'est vu également confisquer quatre autres détonateurs et un obus qu'il détenait à son domicile.

L'ensemble a été détruit par les démineurs.

Le centre interdépartemental de déminage de Caen appelle chacun à la prudence :

- Collectionneurs, amateurs, la passion ne doit pas l'emporter sur la raison, la manipulation de ces engins peut avoir des conséquences dramatiques. Certaines de ces munitions contiennent encore des substances chimiques comme le phosphore qui peut occasionner de graves brûlures.
- En cas de découverte d'une munition, ne la manipulez jamais, contactez les forces de l'ordre qui se chargeront en lien avec la préfecture d'avertir le centre de déminage.

Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée à la procédure d'alerte en cas de découverte d'un engin explosif : <http://www.calvados.gouv.fr/les-demineurs-de-la-securite-civile-a8302.html>